

Pelouses de Bléré

Commune de Bléré (Indre-et-Loire)



Habitats

- ◆ Pelouses calcaires semi-sèches et arides (20 ha)
- ◆ Ourlets calcicoles
- ◆ Voile de Genévrier commun et fourrés calcicoles
- ◆ Chênaie pubescente
- ◆ Ourlets riverains
- ◆ Aulnaie riveraine
- ◆ Friches (47 ha)
- ◆ Prairies sèches améliorées
- ◆ Plantations horticoles

Statut/Inventaires

- ◆ Espace naturel sensible communal (38 ha)
- ◆ Espaces Boisés Classés
- ◆ ZNIEFF de type I

Flore remarquable

7 ESPECES PROTEGEES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

- ◆ Orchis pyramidal
- ◆ Ophrys petite araignée
- ◆ Orchis brûlé
- ◆ Cardoncelle molle
- ◆ Anémone pulsatille
- ◆ Koelérie du valais
- ◆ Lin de Léon

17 AUTRES ESPECES PATRIMONIALES

- ◆ Ophrys mouche
- ◆ Luzerne orbiculaire
- ◆ ...

Faune remarquable

DIRECTIVE OISEAUX, AN I

- ◆ Busard Saint Martin
- ◆ Œdicnème criard
- ◆ Pie grièche écorcheur
- ◆ Pipit rousseline
- ◆ Martin pêcheur d'Europe

AUTRES ESPECES PATRIMONIALES

- ◆ Vipère aspic
- ◆ Pélodyte ponctué
- ◆ Zygène de la coronille
- ◆ Grande tortue
- ◆ Petit sylvain

La commune de Bléré s'inscrit en rive gauche du Cher, à une trentaine de kilomètres à l'est de l'agglomération tourangelle.

Le site des Pelouses de Bléré est localisé au sud du territoire communal, au sein du plateau de la Champagne tourangelle, voué à la céréaliculture intensive. Il abrite des pelouses calcicoles, dont certaines ponctuées par le Genévrier commun – paysage témoin d'un pâturage ovin traditionnel – mais également des espaces à faible naturalité (friches post-culturelles, plantations d'arbres et arbustes).



Localisation (accès)

A 2 km au sud du centre de Bléré, accès par la RN 76.

Superficie

77,72 hectares

Type de milieu

Pelouses sèches calcicoles et faciès d'embaumissement.
Espaces fortement anthropisés.

Type de maîtrise

- 14,34 hectares acquis par le Cen Centre en 2003 (Les Pallets),
- 63,38 acquis par la commune de 1988 à 2003 (Les Grandes Fontaines et Les Vézons), dans le périmètre de protection rapprochée de la station d'alimentation en eau potable de l'Herpenty. La gestion de ces parcelles est rétrocédée au Conservatoire via un bail emphytéotique de 18 ans, signé en 2005 et assorti d'une convention financière. Le site forme un Espace naturel sensible communal.

↳ Plan de gestion en cours pour la période 2015-2024

Des pelouses au sein d'un plateau voué à la céréaliculture

Les pelouses du *Mesobromion* – pelouses héliophiles calcariques denses – et du *Xerobromion* – pelouses arides sur éléments rocaillieux calcaires – occupent 20 hectares, soit 1/4 du site.

Toutefois, elles abritent la totalité des espèces végétales protégées, contactées sur le site : l'Orchis pyramidal *Anacamptis pyramidalis*, l'Ophrys petite araignée *Ophrys arneola*, l'Orchis brûlé *Neottia ustulata*, la Cardoncelle molle *Carduncellus mitissimus*, l'Anémone pulsatille *Pulsatilla vulgaris*, la Koelérie du valais *Koeleria vallesiana* et le Lin de Léon *Linum leonii*.

Les pelouses sont majoritairement la résultante d'un pastoralisme ovin extensif. La rationalisation et l'intensification des pratiques agricoles ont conduit à leur disparition dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. En 1960, les pelouses calcicoles occupaient 90 % du site tel que défini aujourd'hui. Sur ces milieux remarquables, l'entomofaune est riche et diversifiée, signalons la présence de l'Ascalaphe longicorne *Libelloides longicornis*, de la Cigale des montagnes *Cicadetta montana*, des six espèces de Zygènes, de plusieurs orthoptères patrimoniaux : l'Ephippigère des vignes *Ephippiger ephippiger*, le Criquet de barbarie *Calliptamus barbarus*, le Conocéphale gracieux *Ruspiola nitidula*...

Les friches post-culturelles bien que non référencées en tant qu'habitat biologique patrimonial, remplissent des fonctions écologiques non négligeables : accueil de messicoles, zone de chasse et probablement de nidification du Busard Saint Martin *Circus cyaneus*... Il importe de préciser que les parcelles acquises par le Conservatoire en 2003 correspondent à d'anciens labours abandonnés puis colonisés par des espèces pelousaires. L'intérêt floristique des actuelles friches post-culturelles va très probablement évoluer positivement.

En attendant le pâturage

Objectifs de gestion

- ♦ Restaurer et Préserver les pelouses calcicoles et les espèces remarquables
- ♦ Préserver la qualité de la ressource en eau
- ♦ Favoriser l'accueil du public tout en préservant le patrimoine naturel
- ♦ Développer la connaissance des habitats, des espèces et des fonctionnements écologiques
- ♦ Mettre en place des partenariats

Recommandations

- Suivre le sentier
- Ne pas cueillir

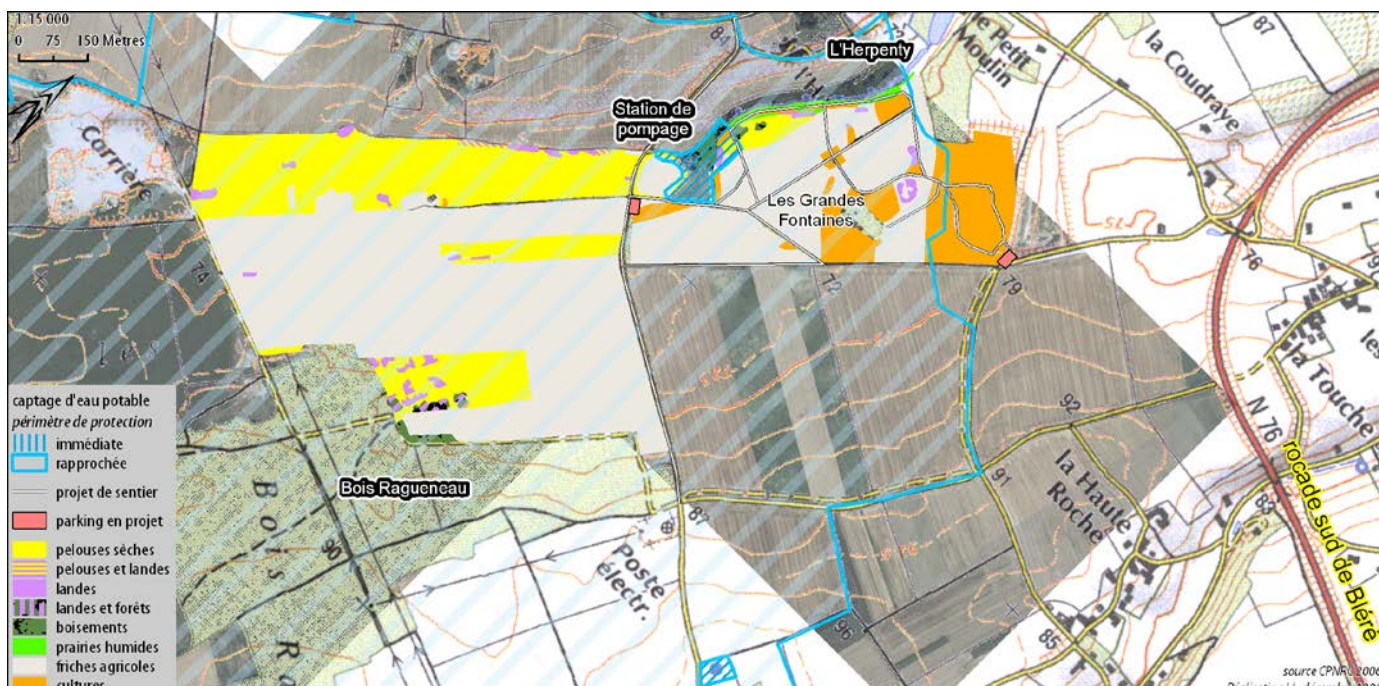
L'intérêt du site repose principalement sur les pelouses sèches plus ou moins embuissonnées. La préservation du fonctionnement écologique de ces milieux nécessite de limiter la colonisation ligneuse et le développement des graminées sociales. Dans ce contexte, la dynamique des prunelliers et genévriers sera contenue via des coupes et les pelouses feront l'objet d'une fauche exportatrice bisannuelle. Cette dernière opération sera instaurée jusqu'à la mise en place d'un pâturage ovin extensif.

Les Grandes Fontaines, classées « parc communal », conserve sa fonction d'accueil du public, un sentier d'interprétation ayant été créé afin de sensibiliser le plus grand nombre aux espaces naturels remarquables et à la protection de la ressource en eau. Une plaquette du site a été éditée. Une gestion différenciée permettra de concilier la fréquentation et la préservation des pelouses calcicoles.

La gestion mise en œuvre par le Conservatoire contribuera à sauvegarder les habitats et espèces patrimoniaux, mais également à protéger la ressource en eau potable, ambition clairement énoncée par la commune de Bléré.

Partenariat

Une convention financière lie la Ville de Bléré et le Conservatoire. Un partenariat agricole pourrait être développé afin d'instaurer un pâturage ovin des Pelouses de Bléré.



Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

- **Siège administratif** : 3, rue de la Lionne – 45000 Orléans - Tél. : 02.38.77.02.72
E-mail : siege.orleans@cen-centrevalde Loire.org
- **Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher** : 6, place Johann Strauss - 37000 Tours - Tél. : 02 47 27 81 03
E-mail : antenne37-41@c.cen-centrevalde Loire.org

www.cen-centrevalde Loire.org

Conservateurs bénévoles : François Barou et Éric Beaugendre (adjoint).

Visite

Seules les Grandes Fontaines sont ouvertes au public. Au moins une animation est proposée chaque année par le Conservatoire. Pour plus d'informations, contactez l'antenne 37-41 au 02 47 27 81 03.

Un sentier d'interprétation de 2,3 km ponctué de sept stations permet de découvrir de manière autonome la richesse des Pelouses de Bléré, tant sur le plan biologique qu'hydrogéologique. Une plaquette a été également éditée.



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

